



LA THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

La théologie christocentrique qui lie l'ancienne et la nouvelle alliance à partir du NT et de la théologie biblique

LA **TNA** EST BEAUCOUP PLUS QU'UNE VAGUE



**C'est la RÉINITIALISATION
de la RÉFORME
PROTESTANTE!**

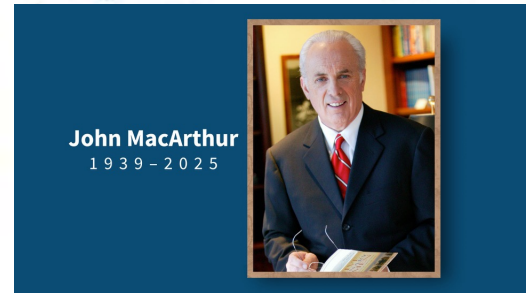
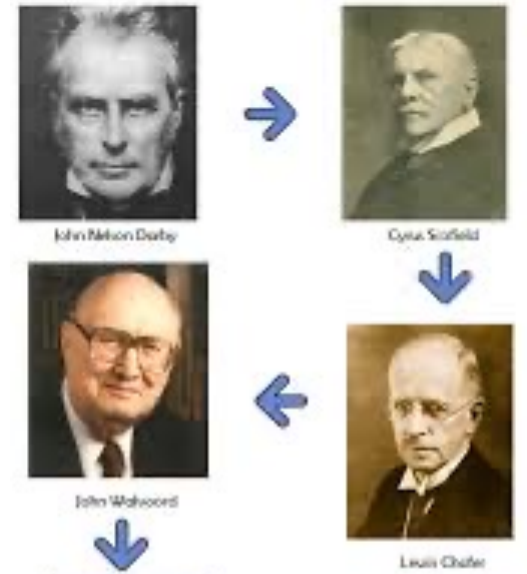


LUTHER, CALVIN, ZWINGLI

TA

LA TNA EST LA VIA MEDIA DES THÉOLOGIES


TNA



TD

La relation entre les Testaments

continuité ou discontinuité ?



Trois solutions
théologiques
pour comprendre le
passage de l'Ancien
au Nouveau
Testament

- **La théologie de l'alliance**
- **La théologie dispensationaliste**
- **La théologie de la nouvelle alliance**



Trois solutions
théologiques –
nuances

- **La théologie de l'alliance:**
réformé presbytérien / réformé baptiste
- **La théologie dispensationaliste:**
dispensationalisme classique / progressif
- **La théologie de la nouvelle alliance:**
TNA / alliancisme progressif



De l'ancienne à la nouvelle alliance

La théologie de l'alliance:


CONTINUITÉ

La théologie dispensationaliste:

DISCONTINUITÉ

La théologie de la nouvelle alliance:

DCT

TA	TD	TNA
<p>continuité</p>	<p>discontinuité</p>	<p>« DCT »</p>
<p>Une seule « alliance de grâce » en deux administrations (ancienne / nouvelle)</p>	<p>dispensation la loi</p> <p>dispensation Église</p> <p>dispensation millénium</p> 	<p>La TNA incorpore:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discontinuité avec l'ancienne • Continuité typologique • Transformation en Christ, de l'image à l'accomplissement, de l'ombre à la réalité

La TNA est la
théologie de
**L'ACCOMPLISSE
MENT**

- L'ombre et la réalité
- L'enfant et l'adulte
- Le grain et la plante
- Le dessin au fusain et le chef d'oeuvre
- La chenille et le papillon

Discontinuité / continuité / transformation



TA	TD	TNA
<ul style="list-style-type: none"> Herméneutique dont le point de départ est dans l'AT 	<ul style="list-style-type: none"> Herméneutique dont le point de départ est dans l'AT 	<ul style="list-style-type: none"> Herméneutique dont le point de départ est le NT
<ul style="list-style-type: none"> <i>foédocentrique</i> <p><i>*foedus</i> = alliance fédéralisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>israélocentrique</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Christotélique: les images, types et prophéties de l'AT visent et sont accomplies en Christ

TA

- La loi de Moïse lie le chrétien
- La loi est inscrite sur le cœur même avant Moïse
- Il y a 1 seule « alliance de grâce » (incluant la loi), en 2 administrations (AT / NT)

TD

- La loi n'est pas pour le chrétien
- Lors d'un millénium terrestre futur:
 - promesses pour Israël réalisées
 - la loi et les sacrifices seront de nouveau en vigueur.

TNA

- La loi est caduque pour le chrétien **D**
- Christ n'abolit pas la loi de Moïse mais l'accomplit **C**
- Christ accomplit pleinement la loi et la transforme: la loi de Christ **T**

LA TNA corrige la TA en ce qui concerne les alliances



- PAS d'« alliance de la rédemption » mais un seul dessein de grâce
- PAS d'« alliance des oeuvres » dans le jardin d'Éden
- PAS d'« alliance de grâce » dans le jardin d'Éden
- La soi-disant « alliance de grâce » (Ge 3.15) est une promesse
- Elle n'inclut pas l'alliance de Moïse
- Les alliances d'Abraham et de David préfigurent la nouvelle alliance, mais il y a **discontinuité** entre l'alliance de Moïse et la nouvelle.

LA TNA corrige la TA en ce qui concerne la Loi



La TA est fondée sur des failles:

- La Loi de Moïse n'était pas permanente mais temporaire. Elle a fait son temps.
- Son but n'était pas salutaire mais CONDAMNATOIRE.
- Le chrétien n'est ni sous le décalogue ni le sabbat de l'AT car la Loi était donnée pour les Juifs.
- le tripartisme est le véhicule du maintien de la Loi du décalogue dans la nouvelle alliance mais le tripartisme et la permanence du volet moral de la loi mosaïque ne tiennent pas la route car la loi de Moïse est indivisible.

LA TNA

- valorise l'annonce de la NA dans l'AT
- priorise l'identification de la NA par Jésus
- accentue la transition d'alliances lors de la crucifixion/résurrection
- La TNA redécouvre et amplifie la discontinuité paulinienne entre l'ancienne et la nouvelle alliance
- La TNA reconnaît l'abrogation de l'ancienne alliance et rehausse la re-destination de la nouvelle alliance par l'auteur de l'épître aux Hébreux

LA TNA corrige la TD

- Un seul peuple de Dieu, pas deux
- L'Église n'est pas une parenthèse
- Le millénium débute à la croix et termine au retour de Christ
- Il est spirituel avec deux composantes: terrestre et céleste
- La structure de l'Apocalypse expose des cycles récapitulatifs terminant tous au jugement final plutôt qu'une série de visions chronologiques linéaire

**JÉSUS EST
VENU
COMME**

le médiateur de la **Nouvelle alliance**

l'ère du pardon, de la grâce

l'initiateur de la **Nouvelle loi**

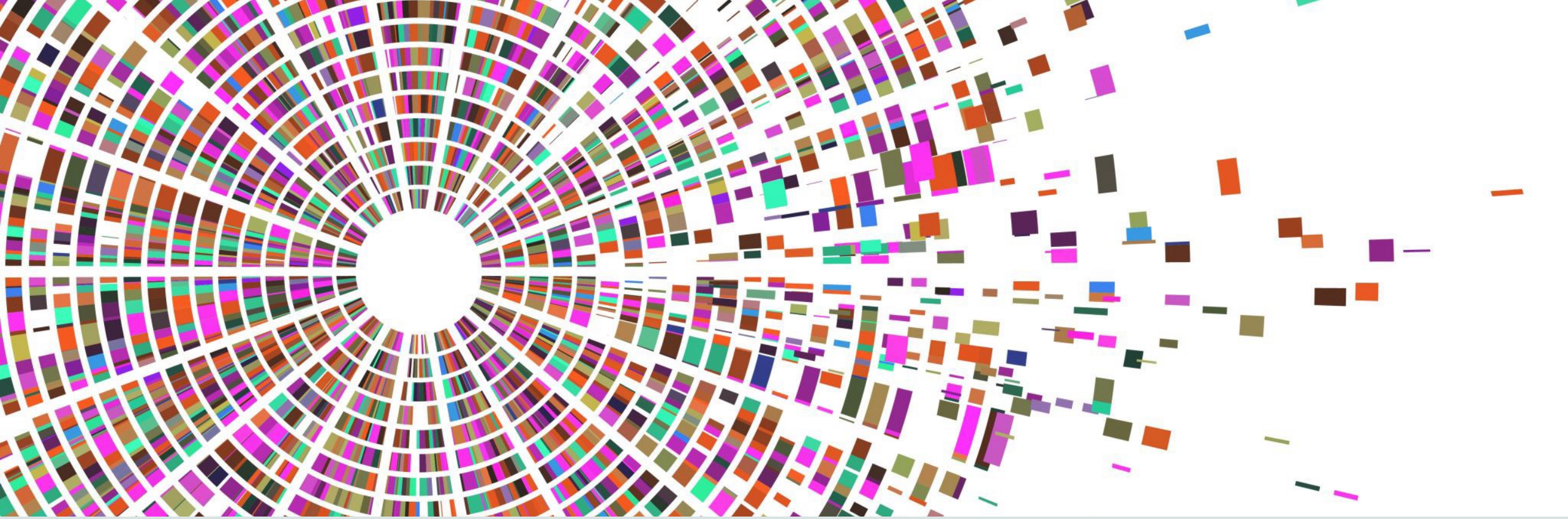
*la loi parfaite de l'amour est
inscrite par le SE dans le cœur*

le rédempteur du **Nouveau peuple**

l'Israël de Dieu



**La TNA est la théologie
qui reflète le mieux
l'accomplissement des
images de l'AT dans les
réalités christologiques
du NT.**



TNA

Principes

herméneutiques

SOLA SCRIPTURA

- La TNA s'aligne avec tous les descendants de la Réforme, particulièrement la Confession de foi AÉBÉQ article 1 Adopté le 4 novembre 2025, au Congrès national du Fellowship : **La Bible Nous croyons que la Bible est la parole complète de Dieu; que les soixante-six livres qui constituent l'AT et le NT ont été inspirés verbalement par l'Esprit de Dieu et sont entièrement exempts d'erreurs, tels qu'ils ont été écrits à l'origine...**
- De plus, la TNA se garde des théologies systématiques (réformées, dispensationalistes ou autres) pour tenter de lire les Écritures sans lunettes prédéterminées.

1. LA THÉOLOGIE BIBLIQUE, SERVANTE DE LA THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

Actes 2.30,31

2. LE CHRISTOCENTRISME

Luc 24.27

3. LA PRIORITÉ DU NOUVEAU TESTAMENT

1 Corinthiens 9.20,21

4. L'INTERPRÉTATION LITTÉRALE

Apocalypse 21.9,10

5. L'HISTOIRE DU SALUT

Luc 24.44-47

7. L'ANCRAGE DES ALLIANCES DANS L'HISTOIRE

Galates 3.24

8. LA DISCONTINUITÉ, LA CONTINUITÉ ET LA TRANSFORMATION

Éphésiens 2.14-16

9. LE DÉJÀ ET LE PAS ENCORE

Luc 11.20

10. LES PASSAGES CLAIRS

2 Corinthiens 3.6-8,13

11. LA MÉTHODE CONTEXTUELLE

Actes 15.14-18

12. LA MÉTHODE HISTORICOGRAMMATICALE ET LES GENRES LITTÉRAIRES

Matthieu 21.33-46



LA THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

La TNA dans le NT *volet 1 alliance*

LA TNA DANS LE NT

3 volets

- **Nouvelle alliance**
- **Nouvelle loi**
- **Nouveau peuple**

Avant d'aborder le 1^{er} volet, un excursus

• **Le royaume de Dieu**

- **SITUATION** Le royaume est une réalité centrale de la Bible, impliquant une relation entre le Roi et ses sujets, qui entrent dans le règne par la foi.
- Le Royaume de Dieu, l'Église et le nouvel Israël sont intimement liés dans la théologie chrétienne : l'Église, en tant que [nouvel Israël](#) (ou Israël de Dieu), est la communauté des croyants (juifs et païens) qui incarne, proclame et vit le règne souverain de Dieu (le Royaume) sur terre, succédant au peuple de l'Alliance de l'Ancien Testament.

Le royaume de Dieu

- **TITRE** Le vocabulaire « royaume des cieux » (Matthieu) et « royaume de Dieu » (Marc) est **interchangeable**.
- **ACTUALITÉ** Jésus affirme que le temps est accompli et que le royaume de Dieu est proche (Mc 1.15). Le royaume est proche et déjà présent dans l'ère actuelle, non seulement à venir. Le royaume **s'est approché** lors de la 1^{ère} venue du Roi (Luc 10.9,11).
- **DUALITÉ** Le royaume est déjà présent par la présence du Christ et de l'Esprit, mais son accomplissement ultime est encore à venir. On appelle cela **le déjà et le pas encore** du royaume.

Le royaume de Dieu

➤ **INAUGURATION** QUAND? Naissance à Bethléhem et reconnaissance par les cadeaux royaux des représentants des nations? Baptême, transfiguration, crucifixion, résurrection, ascension, session (intronisation céleste) ? D. A. Carson propose que le moment décisif soit la résurrection de Jésus.

❖ Selon Actes 2.29-36), Dieu l'a « engendré » comme Fils et l'a ressuscité pour accomplir la promesse de le faire asseoir sur le trône de David.

❖ Selon Mt 28.18, tout pouvoir dans les cieux et sur la terre lui a été donné!

❖ Selon Ap 4 et 5, la session du Christ, son intronisation céleste est accomplie « historiquement »

Le royaume de Dieu

➤ **Distinction** 8 Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. 19 Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. (Mt 16)

- ❖ Jésus parle de l'Église et du Royaume dans le même sujet
- ❖ Le lien de l'Église et du royaume avec Pierre est nuancé: L'Église est une cohorte militante et le royaume possède l'autorité du règne du Christ
- ❖ L'autorité du royaume donnée à Pierre est la même que celle donnée à l'Église locale dans Mt 18.18

NOUVELLE ALLIANCE



Sept textes du Nouveau Testament utilisent l'expression la nouvelle alliance.

1. LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

Luc 22.20 De même il prit la coupe, après le repas, et la leur donna, en disant : Cette coupe est ***la nouvelle alliance en mon sang***, qui est répandu pour vous

- Jésus est le premier, depuis Jérémie 600 ans auparavant, à réutiliser et à DÉFINIR cette expression

NOUVELLE ALLIANCE



1. LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

➤ Jésus DÉFINIT la nouvelle alliance

- il rattache son sacrifice à l'annonce de la nouvelle alliance par Jérémie 31.31-34,
- il annonce l'inauguration d'une ère nouvelle,
- il fonde cette alliance sur son sang versé, donc sur son sacrifice expiatoire,
- il établit le pardon des péchés comme élément central (« pour vous »).

La Cène ne prolonge pas simplement l'ancienne Pâque : elle en redirige la signification vers l'accomplissement spirituel et définitif en Jésus Christ.

NOUVELLE ALLIANCE



1. LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

- Continuité : le terme « alliance » demeure ; Dieu agit de nouveau dans le cadre d'un pacte.
- Discontinuité radicale : cette alliance n'est pas « comme celle conclue avec leurs pères » (Jr 31.32).

Par son sacrifice, Jésus inaugure la nouvelle alliance, marquée par 4 clauses:

- l'inscription de la loi dans le cœur (l'action intérieure du Saint-Esprit)
- l'adoption du peuple par Dieu et de Dieu par le peuple,
- la totalité des participants à cette nouvelle alliance connaîtrait l'Éternel
- **le pardon définitif.**

NOUVELLE ALLIANCE



1. LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

Critique de la Théologie Dispensationnaliste (TD)

La TD reporte l'accomplissement principal de Jérémie 31 à un futur retour national d'Israël dans le pays promis et à un royaume millénaire.

La TNA critique cette position :

- Le Nouveau Testament (notamment Hébreux) applique déjà la nouvelle alliance aux croyants.
- Les alliances abrahamique et davidique trouvent leur accomplissement en Christ :
 - L'alliance abrahamique s'accomplit dans la venue de Jésus et la bénédiction des nations.
 - L'alliance davidique s'accomplit dans la résurrection et l'exaltation du Christ (Ac 2).

Ainsi, la nouvelle alliance est **déjà** inaugurée, même si certains aspects seront pleinement réalisés lors du retour du Christ.

NOUVELLE ALLIANCE



1. LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

La TA insiste sur l'unité fondamentale d'une seule « alliance de grâce » en deux administrations (Ancien et Nouveau Testament).

La TNA reproche à cette conception :

- de minimiser la nouveauté radicale de l'alliance instaurée par Jésus,
- de réduire la loi inscrite dans le cœur à une simple intériorisation du Décalogue,
- de ne pas prendre suffisamment au sérieux la discontinuité annoncée par Jérémie.

Selon lui, Jésus ne se contente pas de réformer l'ancienne alliance :

Il en inaugure une nouvelle, fondée sur son sang et non sur l'observance d'un code légal.

NOUVELLE ALLIANCE



2. LA CONFIRMATION DE LA NOUVELLE ALLIANCE

1 Corinthiens 11.25, 26

De même, après avoir soupé il prit la coupe, et dit : Cette coupe est ***la nouvelle alliance en mon sang*** ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.

Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

NOUVELLE ALLIANCE



3. LA DISCONTINUITÉ RADICALE DE LA NOUVELLE ALLIANCE AVEC L'ANCIENNE

Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'*une nouvelle alliance*, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit fait vivre...

et nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, pour que les fils d'Israël ne fixassent pas les regards sur **la fin** de ce qui était **passager**. (2 Co 3.6,13).

Dans 2 Co 3.7-18, Paul expose 12 antithèses entre les deux alliances

NOUVELLE ALLIANCE



3. LA DISCONTINUITÉ RADICALE DE LA NOUVELLE ALLIANCE AVEC L'ANCIENNE

Bien que l'ancienne alliance ait été légitime et glorieuse en son temps, elle était provisoire et devait **disparaître**. La nouvelle alliance ne prolonge pas simplement l'ancienne ; elle la **remplace** par une réalité **supérieure**, **permanente** et pleinement **efficace** pour la justification et la transformation des croyants.

Cours, Jean, cours, ordonne la loi
Sans fournir de pieds, de bras
Combien mieux l'alliance nouvelle
Qui dit: "vole!" et donne des ailes

NOUVELLE ALLIANCE



3. L'ABROGATION DE L'ANCIENNE ALLIANCE PAR LA NOUVELLE

- En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la **remplacer** par une seconde. C'est bien en effet sous la forme d'un reproche que (Dieu) dit : Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où je conclurai **une alliance nouvelle** avec la maison d'Israël, et la maison de Juda. Hé 8.7,8
- En appelant **nouvelle** cette **alliance**, **il a rendu ancienne la première**. Or ce qui est ancien et **vieilli**, est **sur le point de disparaître**. Hé 8.13
- Voilà pourquoi il est le médiateur d'**une nouvelle alliance**, afin qu'une mort ayant eu lieu pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel. Hé 9.15
- vous vous êtes approchés [...] de Jésus, médiateur d'**une nouvelle alliance** ; et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel. Hé 12.22,24

NOUVELLE ALLIANCE



3. L'ABROGATION DE L'ANCIENNE ALLIANCE PAR LA NOUVELLE

La redestination de la prophétie de Jérémie par l'auteur de l'épître aux Hébreux

- 7.22 L'auteur parle de Jésus, **le garant** de cette nouvelle alliance
- 7.25** **L'auteur spécifie les bénéficiaires du garant**
- 8.6 L'auteur confirme Jésus **le médiateur** de la nouvelle alliance
- 8.8-12 l'auteur cite la prophétie de Jérémie sur la nouvelle alliance

NOUVELLE ALLIANCE



3. L'AUTEUR DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX LIE LA RÉSURRECTION À LA NOUVELLE ALLIANCE

Que le Dieu de paix, **qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, par** le sang d'*une alliance éternelle*, notre Seigneur Jésus, ²¹ vous rende capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de sa volonté, et fasse en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen ! **Hé 13**

Ce lien entre la résurrection historique du garant de la nouvelle alliance et la nouvelle alliance est la 10^e de dix évidences de **la discontinuité radicale d'avec l'ancienne**

NOUVELLE ALLIANCE



3. L'auteur de l'épître aux Hébreux mentionne la nouvelle alliance explicitement 4 fois et donne, dans les chapitres 8,9,10 et 13 dix évidences de **la discontinuité radicale d'avec l'ancienne (voir ITNA p.307-310)**

Le chapitre 15 de ITNA répond à la formulation TRBA de Pascal Denault et Henri Blocher (p.311-314 Denault, p.314-324 Blocher).



LA THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

La TNA dans le NT *volet 2 loi*

LA TNA volet 2 **LA LOI** Matthieu



1. Matthieu : la « magna carta » de la nouvelle alliance

L'Évangile selon Matthieu présente Jésus comme celui qui **accomplit** l'Ancien Testament et **inaugure** la nouvelle alliance.

Matthieu met en scène un transfert d'autorité : on passe de l'ancienne alliance (la loi de Moïse) à l'enseignement du Christ, qui devient la norme du royaume.

Deux thèses dominent le chapitre :

- **Jésus accomplit la loi de Moïse.**
- **Jésus prescrit l'enseignement de la nouvelle alliance.**

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



2. Jésus accomplit la loi (**πληρώω – plèroô**)

Le thème central de Matthieu est l'accomplissement.

À travers 13 citations introduites par « afin que s'accomplisse », l'évangéliste montre que Jésus réalise les promesses, les types et les prophéties de l'AT.

Le verbe accomplir ne signifie pas simplement « confirmer » ou « continuer », mais mener à son aboutissement eschatologique. En Jésus :

- les attentes messianiques convergent,
- la loi atteint son but,
- l'ancienne alliance arrive à son point culminant.

Ainsi, quand Jésus déclare en Mt 5.17 : « Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir », il affirme être l'achèvement et la finalité de la loi.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



3. Jésus et Moïse : continuité et dépassement

Matthieu établit de nombreux parallèles entre Moïse et Jésus (montagne, jeûne, désert, miracles). Mais il montre aussi que Jésus est supérieur à Moïse.

Lors de la Transfiguration (Mt 17.1-8) la voix céleste déclare : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé... **Écoutez-le !** » (*Copie/collé de Dt 18.15!*)

Moïse et Élie disparaissent, et « ils ne virent que Jésus seul ».

Le message est clair : désormais, c'est Jésus qu'il faut écouter.

Il est la **Parole** de Dieu, le nouveau législateur du royaume.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



4. Les six antithèses du Sermon sur la montagne

En Mt 5, Jésus cite 6 lois mosaïques puis affirme : «**MAIS MOI, JE VOUS DIS**»

La TNA examine 4 interprétations possibles et conclut que Jésus ne se contente pas de corriger des interprétations rabbiniques : il **réoriente**, **intensifie** et **transforme** la loi.

Exemples : Le meurtre → inclut la colère L'adultère → inclut la convoitise

Le divorce → restreint Les serments → interdits

« Œil pour œil » → remplacé par l'amour des ennemis

Il y a donc : **Discontinuité** (elle est dépassée)

Continuité (la loi n'est pas abolie)

Transformation (elle est accomplie en Christ). **DCT**

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



5. La loi : son accomplissement et sa pérennité

Jésus affirme qu'aucun iota de la loi ne passera « jusqu'à ce que tout soit arrivé ».

Cela signifie que chaque élément de la loi trouve son accomplissement en lui.
La loi mosaïque ne subsiste plus comme code mosaïque autonome, mais comme réalité pleinement réalisée en Christ.

Ce sont désormais ses paroles qui ont autorité éternelle :

« Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. »

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



5. La loi : son accomplissement et sa pérennité

Aussi longtemps que l'ordre de ce monde continue, les aspects prophétiques de l'ancienne alliance et de la loi continueront d'être réalisés, **c'est à dire accomplis en Jésus Christ**, sa personne, son œuvre et son Église. Pas un seul détail ne faillira. Chaque trait de lettre de la loi sera accompli en lui.

De plus, si l'accomplissement de la loi doit continuer jusqu'à la fin des siècles, on ne doit pas supprimer le moindre de ces commandements de la loi entière, **tel qu'interprétés et enseignés par le Christ et ses apôtres.**

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



6. Le nouveau joug et le plus grand commandement

Jésus propose un nouveau joug : **non plus l'observance d'un code légal**, mais **l'obéissance personnelle à lui**.

Il résume toute la loi en deux commandements indissociables :

- Aimer Dieu
- Aimer son prochain

Dans la nouvelle alliance, **ces deux dimensions sont fusionnées (Mt 5.24 va d'abord)** et dynamisées par l'Esprit.

Un exemple du
principe
herméneutique
DCT:

(ITNA p.52)

1 Jean 2.7, 8 NOUVEAU OU ANCIEN
COMMANDEMENT?

nouveau modèle et motivation

nouvelle dimension

nouvelle priorité

nouveau lien

nouvelle étendue

nouvelle promesse

nouvelle expérience

nouveau dynamisme et intériorisation

LA TNA volet 2 **LA LOI**

Matthieu



7. Le Grand Mandat : transmettre la nouvelle loi

L'Évangile de Matthieu se termine avec le mandat missionnaire, suite à la déclaration du Christ ressuscité : « TOUT POUVOIR M'A ÉTÉ DONNÉ »

« Enseignez-leur à garder **tout ce que je vous ai prescrit.** »

L'autorité finale repose sur les commandements de Jésus, non sur la loi mosaïque.

Son enseignement constitue la charte de la nouvelle alliance, valable jusqu'à la fin du monde.

LA TNA volet 2 **LA LOI** Marc, Luc/Ac, Jean



1. Marc : l'autorité de Jésus est supérieure à la loi

Jésus accomplit la loi en la dépassant par son autorité messianique.

- Transfiguration : Jésus est présenté comme supérieur à Moïse et Élie
- Jeune homme riche : l'observance des commandements ne suffit pas ; la vie éternelle consiste à suivre Jésus.
- Plus grand commandement : aimer Dieu et le prochain résume la loi, mais l'entrée dans le royaume exige l'attachement personnel au Christ.
- Pureté et impureté : en touchant un lépreux, une femme impure ou un mort, Jésus renverse les catégories légales.
- Sabbat et jeûne : Jésus affirme être « maître du sabbat » et inaugure une ère nouvelle.
- Lois alimentaires : il déclare purs tous les aliments.

Conclusion chez Marc : **la loi n'est pas abolie arbitrairement, mais elle est accomplie, transformée et subordonnée à l'autorité du Christ.**

LA TNA volet 2 **LA LOI** Marc, Luc/Ac, Jean



2. Luc et Actes : discontinuité, continuité et transformation

L'Évangile selon Luc et les Actes des Apôtres présentent une transition historique entre les alliances.

a) **Clé christocentrique**: dans Luc 24, Jésus explique que toute la Loi, les Prophètes et les Psaumes parlent de lui.

L'Ancien Testament est :

- accompli en Christ,
- interprété à la lumière de sa mort et résurrection,
- orienté vers la repentance et le pardon pour toutes les nations.

LA TNA volet 2 **LA LOI** Marc, Luc/Ac, Jean



b) Le jeune homme riche et Zachée

- Le jeune homme riche se confie dans la loi mais refuse de suivre Jésus.
- Zachée manifeste une repentance qui dépasse les exigences légales ; le salut vient de sa foi en Jésus.

La vie éternelle repose sur la foi et l'attachement au Christ, non sur l'observance de la loi.

c) Changement d'époque

Luc 16.16 marque une rupture : « **Jusqu'à Jean, c'étaient la loi et les prophètes ; depuis lors, le royaume est annoncé.** »

La loi conserve une valeur, mais :

- elle est accomplie en Jésus,
- elle est transformée,
- elle n'est plus normative comme sous l'ancienne alliance.

LA TNA volet 2 **LA LOI** Marc, Luc/Ac, Jean



d) Corneille et le concile de Jérusalem

Corneille illustre la discontinuité : Pierre apprend que les lois alimentaires et la circoncision ne sont plus obligatoires.

Le salut est désormais par la grâce et la foi, sans imposition de la loi mosaïque aux païens.

Réinterprétation de plusieurs passages de l'AT à la lumière de la nouvelle alliance

Ac 2.29-31 La résurrection du Christ est déclaré être l'accomplissement de l'alliance davidique

Ac 15.15,16 L'Esprit dirige Jacques à appliquer la prophétie concernant le relèvement de la hutte de David aux conversions de multitudes de païens

Conclusion chez Luc : l'histoire du salut montre une transition réelle : **continuité des Écritures, mais transformation radicale** sous la nouvelle alliance.

LA TNA volet 2 **LA LOI** Marc, Luc/Ac, Jean



3. Jean : la grâce remplace la loi

a) **Accomplissement** : Pour Jean, toute l'ancienne alliance converge vers Jésus qui accomplit le Temple, le serpent d'airain, la manne, la lumière, le bon berger et l'agneau pascal.

b) **Prologue décisif** (Jean 1.16-17)

« La loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. »
Il y a remplacement : la grâce en Christ surpasse celle de la loi. La préposition «anti»

c) **Les commandements de Jésus sont nouveaux**

Jésus parle de « mes commandements » et du « commandement nouveau » et le centre de cette nouvelle loi est l'amour :

- aimer le Fils,
- s'aimer les uns les autres « comme je vous ai aimés » (imiter l'amour sacrificiel manifesté à la croix)

LA TNA volet 2 **LA LOI** LES ÉVANGILES, ACTES



Conclusion générale provisoire

Matthieu, Marc, Luc (avec Actes) et Jean s'accordent :

- 1. Discontinuité** : la loi mosaïque n'est plus normative comme sous l'ancienne alliance.
- 2. Continuité** : l'Ancien Testament demeure fondamental.
- 3. Transformation** : tout est accompli et réinterprété en Jésus-Christ.

La norme suprême n'est plus la Torah en elle-même, mais **la personne du Christ et ses commandements**, centrés sur la foi et l'amour.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

PAUL



Paul et la loi : « plus sous la loi de Moïse, mais **sous la loi du Christ** »

έννομος Χριστού

Paul adopte une triple perspective face à la loi mosaïque : discontinuité, continuité et transformation (**triade DCT**).

1) **Discontinuité** : le croyant n'est plus sous la loi de Moïse. Paul affirme clairement que le chrétien n'est plus sous le régime de la loi mosaïque, mais sous la loi du Christ. La loi ancienne appartenait à l'alliance mosaïque, désormais révolue avec la venue du Christ. Elle était **temporaire** et préparatoire.

• **La loi révèle le péché et en donne la connaissance.** • **Elle amplifie le péché.** • Elle asservit et domine. • **La loi condamne et conduit à la mort.** La loi est sainte, juste et bonne, mais ne peut ni justifier ni sanctifier. Elle ne sauve pas ; seule la foi en Jésus-Christ le peut.

La loi était un gardien temporaire **jusqu'à la venue du Christ**. Avec la nouvelle alliance, un transfert de régime s'est produit : le croyant n'est plus sous la loi, mais sous la grâce et sous la loi du Christ. Paul présente huit arguments montrant que la loi mosaïque est arrivée à son terme. Quand il affirme que « **Christ est la fin (telos) de la loi** », cela signifie à la fois accomplissement et terminaison : la loi trouve en Christ son but et sa conclusion.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

PAUL



2) **Continuité** : la loi pointe vers le salut. L'ombre annonce la réalité.

Malgré son insistance majeure sur la discontinuité, Paul reconnaît une continuité :

- La loi est bonne et sainte.
- Elle témoigne de la justice de Dieu.
- Elle annonce, de façon typologique et prophétique, la justification à venir.

Toutefois, cette continuité est transformée : les commandements de l'Ancien Testament ne sont jamais simplement réimposés tels quels, mais intégrés et réinterprétés dans le cadre de la nouvelle alliance.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

PAUL



3) **Transformation** : accomplir la loi par l'amour

Pour Paul, les chrétiens n'« observent » pas la loi mosaïque ; ils **accomplissent** la loi par l'amour.

L'amour est le cœur de la loi du Christ :

- Aimer son prochain résume toute la loi.
- L'amour est le fruit principal de l'Esprit.
- Celui qui aime accomplit la loi.

Ainsi, la loi du Christ n'est pas un nouveau code légaliste. Elle consiste à vivre sous la direction de l'Esprit, dans l'amour produit par la grâce. Le croyant est mort à la loi et vit désormais dans un régime nouveau : celui de l'Esprit.

LA TNA volet 2 **LA LOI**

PAUL



Conclusion générale pour Paul :

- La loi mosaïque avait un rôle essentiel mais temporaire.
- Elle révélait et amplifiait le péché et condamnait le pécheur à la mort.
- Elle ne pouvait ni justifier ni sanctifier.
- Avec la venue du Christ, son régime est terminé.

Le chrétien n'est ni sous la loi de Moïse ni sans loi : il est sous la loi du Christ, c'est-à-dire conduit par l'Esprit dans une éthique centrée sur l'amour. La loi n'a pas été détruite, mais transformée et accomplie en Christ.

LA TNA volet 2 **LA LOI** ÉPÎTRES GÉNÉRALES



- Dans son épître, Jacques utilise le mot « loi » de deux manières :
- a) La loi mosaïque qui condamne celui qui ne l'observe pas parfaitement. Un seul manquement rend coupable de toute la loi.
 - b) La loi du Christ qu'il qualifie de
 - « la loi parfaite »
 - « la loi de la liberté »
 - « la loi royale »

Cette loi ne correspond pas à la loi du Sinaï, mais à la loi du royaume inauguré par le Christ. Elle est liée à « la parole implantée » qui sauve — une allusion à la nouvelle alliance annoncée par Jérémie. La « loi royale » est résumée par le commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Ce commandement, bien que présent dans Lévitique, est désormais interprété à la lumière du Christ. Il fait partie de la loi du Christ, inscrite dans le cœur du croyant.

LA TNA volet 2 **LA LOI** ÉPÎTRES GÉNÉRALES



- Pour Pierre, dans sa 1^{ère} épître, c'est l'Église, le peuple de la nouvelle alliance qui reprend les titres de l'AT, ce qui sous-entend un changement de loi:

vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former **une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes spirituelles**, agréables à Dieu par Jésus-Christ. (1 Pi 2.15)

Vous, au contraire, vous êtes une **race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis**, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, 10 vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et **qui maintenant êtes le peuple de Dieu**, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde.

LA TNA volet 2 **LA LOI** ÉPÎTRES GÉNÉRALES



- Dans 1 et 2 Jean, Jean insiste fortement sur l'obéissance aux commandements, mais il ne parle jamais de la loi mosaïque. Il utilise le terme « commandement » et en donne la clé : Croire en Jésus-Christ et s'aimer les uns les autres.

Le commandement central est l'amour. Il est ancien et nouveau à la fois

- Ancien : déjà présent dans l'Ancien Testament (Dt 6.5 ; Lv 19.18).
- Nouveau : renouvelé, incarné et intensifié par Jésus, qui en est le modèle suprême (amour manifesté à la croix).

Cette tension « continuité dans la discontinuité » illustre le passage de l'ancienne à la nouvelle alliance.

Pour Jean l'onction du Saint-Esprit relie l'obéissance au commandement de l'amour à la promesse de Jérémie : Dieu écrit sa loi dans le cœur des croyants.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



1. Le décalogue dans le Nouveau Testament

Après analyse très serrée de la fréquence des dix commandements dans le Nouveau Testament, la TNA conclut qu'**aucun commandement du décalogue n'est réintroduit dans le Nouveau Testament comme système légal contraignant pour l'Église**. Il y a continuité transformée, mais non reconduction du régime mosaïque.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



2. La loi est-elle nécessaire pour l'évangélisation ?

Certains (notamment dans la tradition réformée) soutiennent que la loi doit être prêchée pour révéler le péché avant d'annoncer l'Évangile.

La TNA répond que Le Nouveau Testament ne présente pas la prédication de la loi mosaïque comme étape obligatoire de pré-évangélisation. C'est le Saint-Esprit qui convainc de péché (Jn 16.8), principalement en rapport avec le refus de croire en Christ. Dans l'épisode du jeune homme riche, ce n'est pas la loi mosaïque mais l'appel de Jésus (« Suis-moi ») qui révèle le véritable problème du cœur.

La loi peut exposer le péché, mais elle n'est pas une exigence méthodologique pour l'évangélisation.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



3. Le tripartisme : loi morale, civile et cérémonielle

La théologie réformée divise la loi en trois catégories : civile et cérémonielle (qui sont caduques) et morale (décatalogue) qui perdure comme expression de la volonté divine transtemporelle, tout comme l'alliance de grâce. Cette distinction sert à défendre la permanence du décatalogue (y compris le sabbat). La TNA examine les arguments tripartistes suivants: indépendance du décatalogue, pérennité morale, préexistence du décatalogue avant Moïse, l'argument linguistique (Deutéronome) et le sens du verbe « accomplir » dans Matthieu 5.17 et en arrivent à la conclusion: **La loi mosaïque forme une unité indivisible. Elle ne peut être divisée artificiellement pour maintenir la permanence obligatoire du décatalogue.**

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

Les chrétiens doivent-ils observer le sabbat (le septième jour) ou le dimanche comme « jour du Seigneur »? Selon la TNA, la venue de Jésus Christ marque la fin de l'obligation sabbatique, car l'ancienne alliance – dont le sabbat était le signe – est accomplie et abrogée en Christ.

1. Le sabbat est accompli dans le repos du salut

En s'appuyant sur Épître aux **Hébreux 4.1-11**, la TNA affirme que le sabbat trouve son accomplissement non dans un jour hebdomadaire, mais dans le repos spirituel du salut, accessible par la foi. Le « repos de sabbat » est compris comme la cessation des œuvres humaines pour entrer dans l'œuvre accomplie par Christ. Ainsi, le sabbat était une ombre, désormais réalisée dans la nouvelle alliance.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

2. L'enseignement de Paul : liberté à l'égard des jours

Dans Épître aux Romains 14.5-6, Paul place l'observance des jours parmi les questions d'opinion (adiaphora), sans caractère obligatoire.

Dans Épître aux Galates 4.9-11, il met en garde contre un retour aux « faibles et pauvres principes » liés à l'observance des calendriers religieux.

Enfin, Colossiens 2.16-17 qualifie les sabbats d'« ombre des choses à venir », la réalité étant en Christ. Pour Paul, la loi mosaïque – indivisible – a été annulée à la croix (Ép 2.14-16). Le sabbat, partie intégrante du décalogue, appartient donc à cette alliance révolue.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

3. Jésus, maître du sabbat

Dans l'Évangile selon Matthieu 12.1-14, Jésus affirme être « maître du sabbat » et en redéfinit l'autorité. Sans abolir immédiatement le commandement (puisque'il était « né sous la loi »), il prépare la transition vers la nouvelle alliance, inaugurée pleinement après sa résurrection et la Pentecôte.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

4. Le sabbat : signe de l'alliance mosaïque

Selon Livre de l'Exode 31.12-18, le sabbat était le signe spécifique de l'alliance conclue entre Dieu et Israël. Comme l'arc-en-ciel pour Noé ou la circoncision pour Abraham, il marquait une alliance particulière et temporaire. Avec l'accomplissement en Christ, ce signe n'est plus en vigueur.

5. L'argument de la création contesté

Certains théologiens réformés fondent le sabbat sur Livre de la Genèse 2.1-3 comme « ordonnance créationnelle ». La TNA répond que le texte mentionne seulement le repos de Dieu, sans commandement adressé à l'humanité. Le Nouveau Testament ne fonde jamais l'observance sabbatique sur la création.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

6. Le dimanche et le « jour du Seigneur »

Les premières assemblées chrétiennes se réunissaient le premier jour de la semaine (Ac 20.7 ; 1 Co 16.2), en mémoire de la résurrection. Toutefois, aucun commandement n'institue un « sabbat chrétien ».

L'expression « jour du Seigneur » dans Apocalypse 1.10 ne constitue pas une preuve d'un transfert du sabbat au dimanche. Elle pourrait désigner soit le dimanche, soit le « jour du jugement », sans impliquer une ordonnance hebdomadaire.

LA TNA volet 2 **LA LOI**



Le sabbat et le jour du Seigneur

Conclusion générale

Le sabbat appartient au décalogue, lequel résume la loi mosaïque indivisible. Cette loi a été accomplie en Jésus Christ. Les croyants ne sont plus sous la loi de Moïse, mais sous la loi de Christ.

Le Nouveau Testament met l'accent sur la discontinuité entre les alliances : le sabbat est accompli dans le repos de la foi ;

aucune prescription n'impose l'observance d'un jour spécifique ;

le dimanche n'est jamais présenté comme un sabbat chrétien obligatoire.

Ainsi, dans la perspective de la TNA, l'observance sabbatique n'est plus contraignante pour les croyants de la nouvelle alliance.